

## ÉTHIQUE ET BIENTRAITANCE

**Le devoir fondamental des soignants est d'agir pour le bien-être de la personne en adaptant ses soins à la situation singulière que vit cette personne. Ces situations, dans lesquelles le risque et la mise en danger de la personne et de son entourage interpellent tout le savoir-faire des professionnels, peuvent être complexes.**

**Face à de telles situations, les soignants et la famille se trouvent face à un dilemme entre protéger la personne en la privant de sa liberté d'aller et venir et préserver sa liberté sans garantie d'une non mise en danger.**

**Dès lors, comment se déploie l'attitude bienveillante et bienveillante des soignants ? Quelles bonnes pratiques professionnelles peuvent s'inscrire dans un « moindre mal » soignant, dans une situation où les souffrances, les injonctions imposent des prises de décisions difficiles.**

### Objectifs pédagogiques :

- Identifier les enjeux de l'éthique clinique et les fondements de la pensée éthique - Repérer les valeurs en présence et leur incidence sur les réflexions éthiques
- Coconstruire une définition de la bienveillance en lien avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et le cadre législatif
- Identifier les risques de maltraitance pour prendre conscience de son potentiel à être maltraitant - Développer une posture réflexive
- Mettre la bienveillance à l'épreuve des pratiques du quotidien (partage d'infos utiles, respect des rythmes, le soin, consentement et refus, que faire de ses ressentis ?

### Présentation de la formation

Il s'agit par cette formation de permettre à tous les professionnels d'être sensibilisés aux différents aspects du soin dans un contexte de bienveillance, de s'approprier ensemble une méthodologie commune, de confronter leurs représentations et interrogations et de les mettre en délibération.

Le devoir fondamental des soignants est d'agir pour le bien-être de la personne en adaptant ses soins à la situation singulière que vit cette personne. Ces situations, dans lesquelles le

### RÉFÉRENCE GEFERS

S19

### RÉFÉRENCE OGDPC

4196

### PUBLIC

Tous les professionnels des soins à la personne âgée

### INTERVENANTS

Walter Hesbeen,

Serge Philippon

### DURÉE

2 à 4 jours

### LIEU - DATES

A convenir

### TARIF

Dès 100€ /j. /p. pour un groupe de 12



risque et la mise en danger de la personne et de son entourage interpellent tout le savoir-faire des professionnels, peuvent être complexes.

Face à de telles situations, les soignants et la famille se trouvent face à un dilemme entre protéger la personne en la privant de sa liberté d'aller et venir et préserver sa liberté sans garantie d'une non mise en danger.

Dès lors, comment se déploie l'attitude bienveillante et bienveillante des soignants ? Quelles bonnes pratiques professionnelles peuvent s'inscrire dans un « moindre mal » soignant, dans une situation où les souffrances, les injonctions imposent des prises de décisions difficiles.

C'est ainsi que poser un acte de soin, par exemple la contention, relève d'une analyse approfondie des problèmes que présentent les personnes âgées. Dès lors, quelle démarche pertinente utiliser, dans l'objectif de prendre soin de la personne et de faciliter le bien vivre ensemble ?

La formation abordera, à partir de cas concrets, de situations vécues ou rapportées les thèmes suivants :

- La confrontation entre droit du patient et devoir des soignants :
  - Le contexte juridique, déontologique et éthique
  - La question de la dignité
  - Bienveillance, bienveillance et bienfaisance
- Les problèmes rencontrés par les professionnels et nécessitant une réponse visant à la mise en sécurité de la personne.
- L'arbre décisionnel, comme outil de réflexion éthique et de personnalisation du soin, en vue d'une appréciation du rapport bénéfice-risque, et comme document de traçabilité d'une décision difficile.
- La place de la famille : son ressenti, sa participation à la décision difficile, son statut de personne de confiance
- Les directives anticipées

## Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu

GEFERS : « La relation à l'humain et son questionnement éthique »

Un département de Santé - Travail - Service | 27 rue Villiers de l'Isle Adam - 75020 Paris - FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 55 56 56 - Fax : +33 (0)1 40 55 56 58 | [www.gefers.fr](http://www.gefers.fr) - [contact@gefers.fr](mailto:contact@gefers.fr)

GEFERS est un département de Santé-Travail-Service, organisme de formation enregistré auprès du Préfet de Région d'Île-de-France - SIRET : 498 748 458 00011.



réussir ou mettre en difficulté. Des apports réglementaires et conceptuels seront apportés en lien avec les situations. L'échange et les reformulations permettront de s'assurer d'une compréhension commune.

*La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.*

**GEFERS** : « *La relation à l'humain et son questionnement éthique* »

**Un département de Santé - Travail - Service** | 27 rue Villiers de l'Isle Adam - 75020 Paris - FRANCE  
Tél. : +33 (0)1 40 55 56 56 - Fax : +33 (0)1 40 55 56 58 | [www.gefers.fr](http://www.gefers.fr) - [contact@gefers.fr](mailto:contact@gefers.fr)

GEFERS est un département de Santé-Travail-Service, organisme de formation enregistré auprès du Préfet de Région d'Ile-de-France - SIRET : 498 748 458 00011.

